

## SYNTHESE DE L'ANNEE 2013

### Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 21 échantillons prélevés sur l'eau distribuée.

Lors de mauvais résultats, de nouvelles analyses sont réalisées ; des mesures correctives sont demandées à l'exploitant.

### Conseils



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



L'installation d'un adoucisseur sur le réseau d'eau froide n'a pas de justification sanitaire et peut présenter un risque de contamination bactérienne. On considère qu'une eau est très peu calcaire en deçà de 10 °F, peu calcaire entre 10 et 20°F, calcaire entre 20 et 30°F, et très calcaire au-delà de 30°F.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. **Cependant, il est vivement conseillé de remplacer ce type de canalisation.**



Si la teneur en Fluorures est inférieure à 0,3 mg/l un apport complémentaire en sels Fluorés peut être nécessaire. Si la teneur en Fluorures est supérieure à 0,3 mg/l il est déconseillé d'utiliser du sel Fluoré et des produits d'hygiène dentaire à base de Fluorures. **Dans tous les cas, demandez l'avis de votre dentiste ou de votre médecin.**

L'eau distribuée provient de deux forages profonds. Elle subit divers traitements d'affinage, suivis d'une désinfection. Les forages sont dotés de périmètres de protection.

### Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

100% des échantillons analysés sur le réseau dans le cadre du contrôle sanitaire se sont révélés conformes aux normes.

### Nitrates

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre.

Tous les résultats sont conformes à la limite de qualité réglementaire. Valeur maximale relevée : 1,4 mg/l.

### Dureté

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire. La dureté s'exprime en Degré Français (°F).

Eau calcaire (dureté de 22,6°F).

### Fluorures

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 mg/l.

Teneur maximale relevée : 0,05 mg/l.

### Pesticides

Sauf paramètres particuliers, la teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécules individualisées.

Tous les échantillons se sont révélés conformes à la limite de qualité réglementaire pour les molécules recherchées (tous les résultats étaient inférieurs au seuil de détection analytique).

### AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée en 2013 a été de bonne qualité bactériologique et conforme aux normes réglementaires fixées pour les substances toxiques, les pesticides recherchés et les substances indésirables (nitrates, Fluorures...). Teneur en Carbone Organique Total supérieure à la valeur maximale de référence. Présence de cuivre sur un échantillon analysé sur le réseau de distribution. Ce résultat est essentiellement représentatif du point de prélèvement considéré.